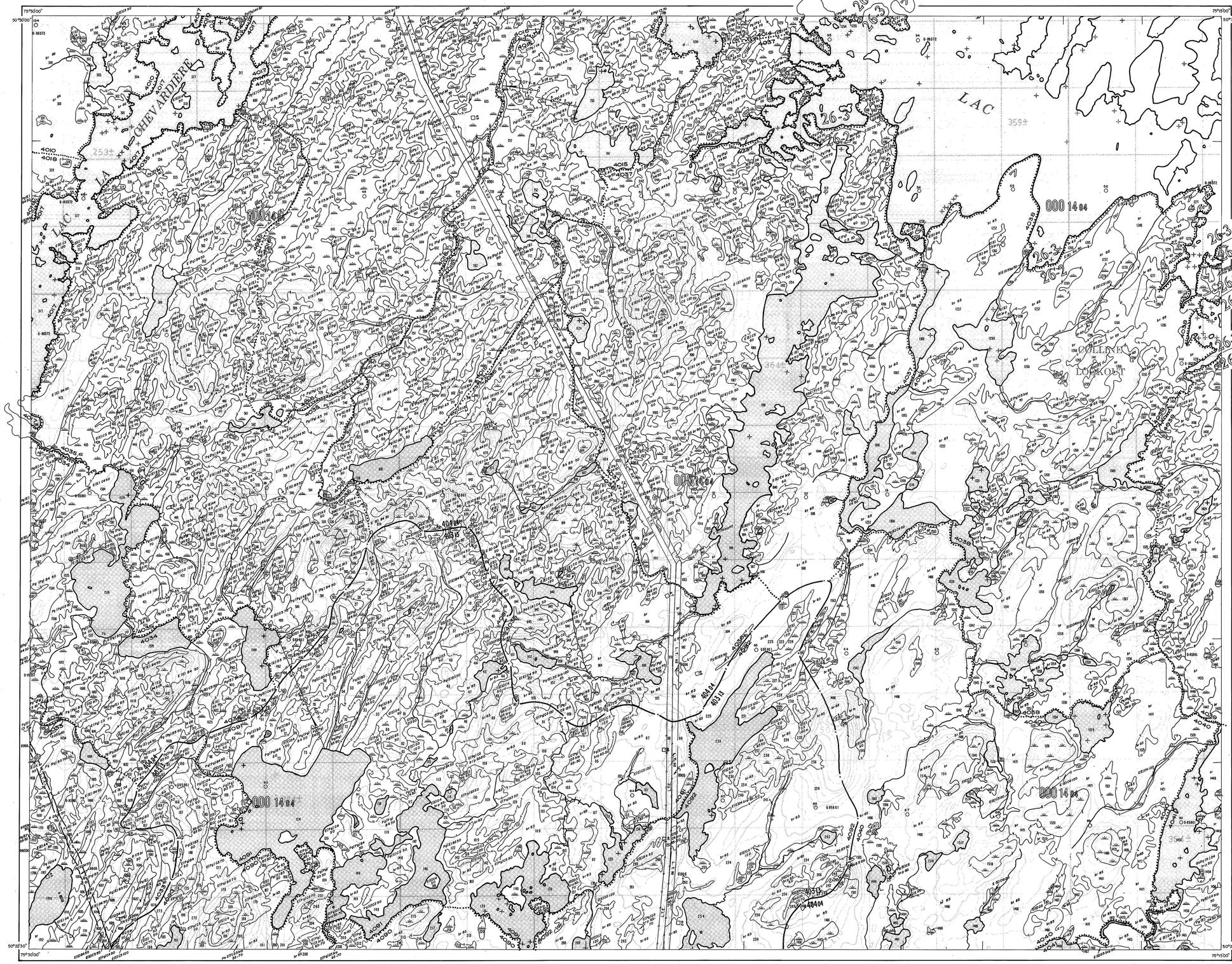

Compt. for. 8900 – 6006

A jour : avril 1993

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— pin rouge	R (PR)
— pin gris	R (PG)
— mélèze	R (M)
— thuya	R (Th)
— pruche	R (Pr)
— pin blanc (plantation)	R (PB)
Pessière	P
— (épinettes noire et/ou Pâlon rouge occupent plus de 75% de la por. tenière)	P (E)
— à thuya (cédre)	P (Th)
— à mélèze	P (M)
— à pruche	P (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin rouge	P (PR)
— à pin gris	P (PG)
— à sapin et/ou épinette	P (S)
— (plantation d'épinette blanche)	P (S) p
— (plantation d'épinette de Norvège)	P (S) p
— (plantation de pin rouge)	P (PR) p
— (plantation d'épinette rouge)	P (E) p
Sapinière	S
— (le sapin et/ou Pâlon blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à épinette noire	S (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à mélèze	S (M)
— à thuya	S (Th)
— (plantation de sapin baumier)	S (SB) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — et/ou sapin (le sapin occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (S)
— — — avec thuya (cédre)	Pb (E)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cédre)	Pg (E)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — Plantation de pin sylvestre	Pg p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation)	C (S) p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cédre)	Pr (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (S) p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — à thuya (cédre)	M (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (L) p
— — (plantation de mélèze japonais)	M (L) p
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
— — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	Bj (S)	Bj (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablières à sucre	Er (S)	Er (S)
Érablières résineuses	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F i
— d'essences tolérantes	F t
— d'essences mixtes	F m
— (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerais	Pe
Chênaies rouge	Cr
Érablières	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— à bouleaux jaunes	Er Bj
— à hêtre	Er H
— à feuillus d'essences intolérantes	Er F i
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F t
Plantation d'érable à sucre	Er p
— de peuplier faux-tremble	Pe Ft
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Pe Hy
— de frêne d'Amérique	F Aa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Agriculture
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mortes: 10-50 % ; 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Reboisement	r
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 cms	70-30 (cms)	30-70 (cms)
30 *	31-60 *	30-50 *	50-80 *
50 *	61-80 *	50-70 *	70-90 *
70 *	81-90 *	70-90 *	90-120 *
90 *	91-100 *	90-120 *	120-150 *
120 *	101 et plus *	120-170 *	170-220 *

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cms.

Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges en plus de 30 cms. Autres peuplements: majorité des tiges sont plus de 10 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR \ DENSITÉ		1 Ds	2 Ir	3 Ir	4 Ir	5 Ir	Ac	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5		6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5		6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5		6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5		6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L.Égale	0 à 30%	notun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e
Superficie minimale de pente:	2 ha	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5 D C3 cp 50 m C — S = sélection; D = classe de pente; C3 = classe d'âge; cp = perturbation; 50 = classe de hauteur; m = classe de densité; C = sous group. d'essences; C = groupement d'essences

P 25 c 60 D F1 — P = classe de pente; 25 = classe d'âge; c = code de l'origine; 60 = classe de hauteur; D = classe de densité; F1 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : LE GROUPE DAVID LTÉE (BASSIN 403 13)
SIGNATURE : René Dubeau

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : MARO, V. MERCIER & ASS. (26-2)
SIGNATURE : Marc V. Mercier

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985-86; Année de publication: 1986-87; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-2*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	7
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	403 13*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	—
Municipalité	98400
Division de recensement	3
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4038*
Région écologique	12d
Municipalité régionale de comté	—

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-12	32-J-11	32-J-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-5	32-J-6	32-J-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-4	32-J-3	32-J-2	

32 J/6 N.O.